



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Bordeaux, le 12 juin 2017

L'inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique
régional
Chef du service académique d'information et
d'orientation,

à

Mesdames et messieurs les proviseurs de lycée public
et directeurs de lycée privé

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

Mesdames et messieurs les inspecteurs de l'éducation
nationale chargés de l'information et de l'orientation

s/c de madame et messieurs les inspecteurs
d'académie, directeurs académiques des services de
l'éducation nationale

Mesdames et messieurs les directeurs diocésains

Service académique d'information
et d'orientation

Affaire suivie par:
Sébastien FOUCHARD

Réf : SAIO/SF/7595

Téléphone :
05 40 54 71 55

Télécopie :
05 40 54 71 58

Courriel :
saio@ac-bordeaux.fr

Objet : APB – licence « à pastille verte »

A la suite de l'ouverture des résultats de la 1^{ère} phase d'admission d'APB, vous avez été quelques-uns à nous interroger sur la situation de candidats qui ont formulé un vœu de licence « à pastille verte » et qui sont, pour l'instant, positionnés en liste d'attente.

Les licences « à pastille verte » - ayant une capacité permettant habituellement d'accueillir l'ensemble des candidats qui en font la demande – n'étaient pas en tension l'année dernière. Mais du fait d'une augmentation significative des demandes de candidats pour ces formations cette année, certaines d'entre elles s'avèrent en tension lors de la 1^{ère} phase de propositions d'admission du 8 juin. La situation peut évoluer lors des prochaines phases d'admission en fonction de départs vers d'autres formations, de démissions de candidats ou d'échecs au baccalauréat.

Les candidats gardent ainsi la possibilité d'obtenir une proposition d'admission sur les vœux pour lesquels ils sont en attente jusqu'en septembre (licence « à pastille verte » ou autre).

Ils doivent par ailleurs être invité(e)s à participer à la procédure complémentaire d'APB qui débutera le 27 juin.

Je sais votre investissement pour accompagner les élèves et leur famille sur l'ensemble de la procédure et je vous en remercie.

Eric MORTELETTE

